

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 1^{er} avril 2025

DCM : N° 2025-04-14

OBJET : BUDGET – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 – BUDGET LOTISSEMENT LA LOUVIERE

**L'an deux mil vingt-cinq
Le premier avril**

Envoyé en préfecture le 07/04/2025

Reçu en préfecture le 07/04/2025

Publié le

ID : 025-200082758-20250401-BP2025_LOUVIERE-BF

NOTA : Compte-rendu
de cette délibération affiché
le 28/03/2025
Convocation du Conseil du
10/03/2025

Membres en exercice : 18
Membres présents : 14
Ayant pris part au
vote : 17
Ayant donné
procuration : 3

Résultat du vote :

Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 0

Le Conseil Municipal de la commune de TARCENAY-FOUCHERANS s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale sous la présidence de M. Maxime GROSHENRY, Maire, en session ordinaire.

Etaient présents : M. Maxime GROSHENRY, M. Christophe FAIVRE-PIERRET, Mme Anne HENRY, M. Patrice PRETOT, Mme Mireille PICARD, Mme Laurence JACQUIER, Mme Nathalie LAURENT, Mme Bénédicte CHARITE, Mme Corinne BERTRAND, M. Ghislain VICAIRE, M. David BOILLIN, M. Pierre CLAUSSE, M. Emmanuel LACOMBE, M. David HUMBERT

Absents ayant donné pouvoir : M. Nicolas DEMOLY, excusé, pouvoir à M. David BOILLIN ; M. Michel DARTEVEL, excusé, pouvoir à M. Christophe FAIVRE-PIERRET ; Mme Isabelle GAINET, excusée, pouvoir à M. Patrice PRETOT

Absents : Mme Christina MARCHAND

Secrétaire de séance : En application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil Municipal : M. Christophe FAIVRE-PIERRET a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire qu'il a acceptées.

Le Maire présente la totalité des comptes en fonctionnement et en investissement et soumet au Conseil Municipal le vote du Budget Primitif 2025 – budget lotissement La Louvière qui présente la vue générale suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

A – LES DEPENSES

		BUDGET VOTE
11	Charges à caractère général	27 000,00
12	Charges de personnel	0,00
14	Atténuations de produits	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0.00
042	Opération d'ordre	0.00
65	Autres charges de gestion courante	0.00
66	Charges financières	0.00
TOTAL		27 000.00

B- LES RECETTES

		BUDGET VOTE
002	Excédent année antérieure	0.00
013	Atténuation de charges	0.00
042	Opérations d'ordre	27 000.00
70	Produits des services	0,00
73	Impôts et taxes	0.00
74	Dotations et participations	0.00
	TOTAL	27 000.00

SECTION D'INVESTISSEMENT**A – LES DEPENSES**

		BUDGET VOTE
001	Solde d'exécution	0.00
16	Remboursement d'emprunts	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0.00
204	Subventions d'équipement versées	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00
020	Dépenses imprévues (Invest)	0.00
040	Opérations d'ordre	27 000.00
041	Opérations patrimoniales	0.00
	TOTAL	27 000.00

B- LES RECETTES

		BUDGET VOTE
021	Virement de la section fonctionnement	0.00
001	Solde d'exécution	0.00
040	Opérations d'ordre entre sections	0.00
1068	Dotations fonds divers	0.00
10	Dotations fonds divers (hors 1068)	0.00
13	Subventions d'investissement	0.00
16	Emprunts et dettes assimilés (hors 165)	27 000.00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0.00
041	Opérations patrimoniales	0.00
	TOTAL	27 000.00

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le Budget Primitif – budget lotissement La Louvière pour l'année 2025 à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Vote à majorité : 17 pour, 0 contre, 0 abstention



Le Maire,
Maxime GROSHENRY